

MARS 2013

100<sup>ÈME</sup> ANNÉE

N° d'agrément P 801338

BELGIQUE - BELGIE  
P.P.  
1030 BRUXELLES 3  
1/3392

Bureau postal de dépôt  
1030 Bruxelles 3

# 4 Millions 7

PÉRIODIQUE MENSUEL D'ÉTUDES ET D' ACTIONS DE LA LIGUE WALLONNE DE LA RÉGION DE BRUXELLES, ATTACHÉ À LA DIFFUSION DE LA CULTURE FRANÇAISE ET À LA PROMOTION DE LA COMMUNAUTÉ WALLONIE-BRUXELLES

## LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

Même si nous nous sommes réveillés au son des pelles raclant la neige, mars est bien là, chargé de promesses de printemps et de renouveau. Perce-neiges et crocus inaugurent un grand mois pour la langue française et tous ceux qui l'aiment, qu'elle soit leur langue maternelle ou langue seconde, adoptée par choix personnel ou en raison des circonstances. Le Richelieu International ouvre la fête en décernant son *Prix littéraire de la Francophonie* à un écrivain japonais pour un livre consacré à l'amour de la langue française.

Le 20 mars : journée internationale de la Francophonie, marquée par de nombreuses manifestations dans différents pays. Le secrétaire général de l'Organisation Internationale de la Francophonie, Abdou Diouf, inscrit son message dans la droite ligne de nos objectifs : « *Qu'advierait-il de la Francophonie si nous devons laisser s'effacer le trait d'union linguistique qui nous relie ? Qu'advierait-il de notre communauté si la Francophonie devait recourir, au mieux, à la traduction, au pire, au seul usage de l'anglais, lors de ses interventions, de ses réunions, de ses concertations, à l'instar de la pratique de la langue unique qui s'est largement répandue dans les organisations internationales et régionales ? [...] C'est également ce lien originel et cette connivence naturelle qui font que nous ne parlons pas seulement la même langue, mais que nous parlons aussi, par-delà nos différences, le même langage : celui des principes et des valeurs, celui de la démocratie et des droits de l'Homme, celui de la diversité culturelle et linguistique, celui de l'équité et de la justice sociale, celui de la régulation et de l'éthique en matière économique et financière.* »

Cette année, la journée de la Francophonie met la jeunesse à l'honneur : « Le français est une chance pour les jeunes, les jeunes sont aussi une chance pour le français ».

En fédération Wallonie-Bruxelles, la langue française sort en habits de fête pour prendre l'air... à Soignies, choisie comme 'Ville des mots' à l'occasion de la semaine de « *La langue française en fête* » (du 16 au 24 mars) sur le thème « *Les mots s'envoient* ». Occasion pour chaque participant de dépoussiérer son lexique et de déployer des trésors d'imagination et de créativité ! Pour les organisateurs, la langue française constitue « *un "plus" incontournable pour une insertion sociale, scolaire et professionnelle harmonieuse, dans le respect des identités des langues et des cultures de chacun.* »

Renouveau également à la Maison de la Francité puisque l'inauguration des locaux magnifiquement rénovés de l'hôtel Hèle coïncide avec la journée de la Francophonie et la semaine de la langue française en fête. Un programme très riche !

Vous aurez très bientôt l'occasion de découvrir cette superbe restauration puisque nous vous convions, le 25 avril prochain, à une assemblée plénière de la Ligue wallonne à la Maison de la Francité. En effet, la Ligue wallonne, presque centenaire, n'est pas en reste dans cette vague de renouveau. Pour aborder un nouveau siècle d'existence, il lui faut adapter ses objectifs et ses moyens d'action aux réalités du XXI<sup>e</sup> siècle et à la réalité institutionnelle d'une Belgique en voie d'évaporation sous l'effet des affirmations de plus en plus tranchées des nationalistes flamands.

Soyez présents le 25 avril, nous avons besoin de toutes les idées, de toutes les forces et de toutes les initiatives pour que la Ligue wallonne tienne sa partie dans le grand concert printanier.

Marie-Claire DALOZE-WILLIQUET  
12 mars 2013

## LE JEUDI 25 AVRIL À 19 HEURES

à la Maison de la Francité  
(salle Papyrus)  
rue Joseph II 18 1000 Bruxelles

**Assemblée plénière consultative  
des membres adhérents de  
la Ligue wallonne  
de la Région de Bruxelles**

### « **Quel avenir pour notre mouvement ?** »

La Ligue wallonne a cent ans ! Elle est fidèle à ses principes : affirmation du caractère francophone de Bruxelles, région à part entière et de la communauté de destin entre Bruxelles et la Wallonie. Il importe néanmoins d'adapter nos objectifs et notre action aux réalités politiques, sociologiques, démographiques et technologiques actuelles.

Nous comptons sur votre présence, vos suggestions, votre engagement afin d'engager avec succès notre mouvement dans l'aventure d'un nouveau siècle.

Merci d'annoncer votre présence au secrétaire :

Guy Massenaux : 02.736.06.11  
guymassenaux@skynet.be

ou à la présidente :

Marie-Claire Daloze 02.734.77.02  
mcdaloze@skynet.be

Dans ce numéro, le supplément  
France Wallonie Bruxelles

# POLITIQUE

## DE L'ART DE SE TIRER UNE BALLE DANS LE PIED

Les propos du professeur de droit constitutionnel des facultés de Namur, Hendrick Vuye, lors d'une réunion de la N-VA ne sont pas restés sans réaction du côté francophone. Constitutionnaliste le jour, flamingant le soir, cet « éminent » juriste avait eu l'outrecuidance de conseiller devant un parterre de militants du Vlaamse Volksbeweging acquis d'avance d'en finir une fois pour toute avec le mal belge et, pour se faire, d'outrepasser la Constitution belge ; les exemples dans l'histoire nationale ne manquant pas : séparation avec la Hollande, admission de troupes étrangères sur le sol national en 14/18, instauration du suffrage universel et il en passe et des meilleures !

Tollé du côté francophone, ses collègues de l'UCL et de l'ULB, effarouchés par de tels propos, le vilipendent à qui mieux mieux : comment ose-t-il ? Le recteur de Namur n'est pas en reste et décide de ne plus passer l'éponge. Le trublion est dès lors invité à s'interroger sur son avenir dans une institution universitaire francophone. Au vu d'une telle menace, on ne l'imagine guère trembler dans ses bottes !

Les réactions des milieux académiques précités ne peuvent cependant qu'étonner. Tout observateur patenté sait qu'une majorité de Flamands pensent comme Hendrick Vuye et sont favorables à une séparation du pays. Les sondages le démontrent à suffisance. Quarante pour cent de néerlandophones se déclarent prêts à voter pour une N-VA dont les statuts sont clairs quant à leur objectif séparatiste. À ces partisans de la méthode musclée s'ajoutent les sympathisants du Vlaams Belang, de la liste De Decker mais aussi tous les anciens de la Volksunie disséminés dans tous les autres partis, du CD&V à Groen. De plus, personne n'ignore que ce n'est pas la Constitution belge qui empêche les Flamands de partir mais bien leur peur de se retrouver dans un État indépendant sans Bruxelles !

Il a donc fallu que Hendrick Vuye sorte la toute grosse artillerie pour faire réagir tant ses collègues que sa hiérarchie. Il n'en était cependant pas à son premier coup d'essai. C'était, en effet, déjà lui qui qualifiait les facilités linguistiques d'erreur historique. Étonnant quand même dans le chef d'un professeur de droit de manifester si peu de

respect à l'égard d'une minorité et dans le cas présent, de certaines majorités ! Ce professeur a également qualifié le changement d'appellation de la Communauté française en Fédération Wallonie-Bruxelles d'anticonstitutionnel et l'a comparé à un coup d'État (sic).

On peut dire qu'il crache dans la main qui le nourrit et on aurait aimé l'entendre aussi sur quantité de décisions flamandes juridiquement boiteuses. Les exemples abondent : le choix de Bruxelles comme capitale flamande, la circulaire Peeters, les détournements d'emplois dans l'administration fédérale...

Le cas d'Hendrick Vuye n'est cependant pas le plus grave. Le professeur Van Parijs de la chaire Hoover de l'UCL récidive, quant à lui, encore bien plus souvent. Il devient même presque impossible de répertorier toutes ses attaques contre les Francophones tant elles sont répétitives. Quand il propose la fusion des 19 communes bruxelloises, il ne reprend que l'argument de la défense des intérêts de la minorité flamande. Son souhait de la suppression des facilités dans la périphérie bruxelloise - étonnant, il ne parle jamais de celles en faveur des quelques pour cent de Flamands à Mouscron et à Comines - fait de lui un chantre de la cause flamingante. Par rapport à Hendrick Vuye, il va même plus loin dans ses attaques contre la Fédération Wallonie-Bruxelles car il ne veut ni plus ni moins que sa disparition par une scission !

Vuye et Van Parijs avaient été précédés, il y a quelques années déjà, par Denise Van Dam, une chercheuse aux Facultés de Namur. Elle suscitait l'admiration de certains - pas de tous, fort heureusement - car, Flamande, elle avait adhéré au mouvement 'Wallonie, Région d'Europe' créé par José Happart. Ses positions tendaient essentiellement à régionaliser la Communauté française et ce faisant de casser la solidarité de la Wallonie avec Bruxelles ainsi que d'éviter toute comparaison entre la situation des Fourons et celle des communes périphériques. Elle a heureusement disparu de la scène politique pratiquement en même temps que son mentor.

La question essentielle qui mérite d'être posée est la suivante : est-il normal pour des universités francophones d'engager des Flamands ? En soi, cela n'a rien de répréhensible même si la réciproque peut sembler invraisemblable. D'abord l'autonomie des universités a pour corollaire la liberté du choix de leurs professeurs et puis entendre un point de vue contraire au sien peut également être source d'enrichissement. Après tout, ne dit-on pas que de la confrontation des idées naît la lumière ?

Mais pour que celle-ci jaillisse, il est indispensable de jouer franc jeu et que les étudiants soient bien conscients que le point de vue du professeur est celui d'un clan bien défini. Il n'est pas acceptable que certains professeurs, et c'est surtout le cas de Van Parijs, avancent masqués. Trop de politologues mais aussi de juristes - l'exemple des magistrats des chambres flamandes du Conseil d'État est là pour nous le rappeler - confondent l'expression de leur idéologie avec de l'expertise scientifique. Et cela n'est pas normal !

On ne peut qu'être d'accord avec un Didier Reynders, excédé par le point de vue partisan de certains experts consultés par la RTBF - il pensait sans doute à Marc Uyttendaele, lequel, quand il est interrogé sur un problème constitutionnel, défend toujours le point de vue de son parti - qui proposait qu'apparaisse à l'écran le sigle du parti à côté du nom de l'intéressé.

Pour ce qui concerne la défense des Francophones, la veille d'un conflit politique annoncé à côté duquel la précédente crise des 530 jours n'apparaîtrait que comme les zakouskis avant un banquet, laisser dire sans réagir certaines taupes du flamingantisme peut être assimilé au fait de se tirer une balle dans le pied !

Jean-Luc ROBERT

**Notre déjeuner de printemps**  
**Dimanche 24 mars**  
**à 12 h 30**  
**Renseignements :**  
**02.734.77.02**

## LA RÉFORME DE L'ARRONDISSEMENT JUDICIAIRE DE BRUXELLES

Pour le cinquième de ses déjeuners-débats, organisés avec l'appui de la Ligue wallonne, Bruxelles Métropole Francophone (BMF) avait invité, le 10 janvier 2013, Frédéric Gosselin, avocat au Barreau de Bruxelles, assistant en droit public à l'ULB et consultant auprès des partis francophones lors des négociations sur la sixième réforme de l'État, pour expliquer clairement un sujet complexe : la scission de l'arrondissement judiciaire de Bruxelles-Hal-Vilvorde (\*). Bien qu'il ait précisé qu'il s'exprimait en technicien, non en politique, l'orateur a brillamment relevé le défi dans le temps bref qui lui était imparti.

La loi du 19 juillet 2012 portant réforme de l'arrondissement judiciaire, qui modifie le code judiciaire et la loi du 15 juin 1935 sur l'emploi des langues en matière judiciaire, met en œuvre, à la virgule près, l'accord institutionnel du 11 octobre 2011. L'arrondissement judiciaire de BHV, qui, contrairement à l'arrondissement électoral, n'a jamais été contesté par la Cour constitutionnelle, comprend comme lui 54 communes : 19 communes bilingues, 7 communes à facilités (les six périphériques plus Biévène) et 28 communes unilingues flamandes. Frédéric Gosselin estime que la loi est un compromis plutôt favorable aux Francophones, grâce à la pression vigilante de la magistrature et du barreau.

Il s'agit, en vertu de l'article 157bis de la Constitution, d'une loi spéciale, qui a donc été adoptée et ne peut être modifiée qu'à la majorité absolue dans chaque groupe linguistique et à la majorité des deux tiers de l'ensemble dans les deux Chambres. Critiquée en projet par le Conseil supérieur de la Justice, elle est attaquée devant la cour constitutionnelle par l'Ordre des barreaux flamands et le jeune barreau flamand de Bruxelles, ainsi que, nous l'avons appris depuis, par la N-VA.

### Contenu de la réforme

La réforme comprend trois axes.

1. Le dédoublement des juridictions (celui du barreau a été réalisé dès 1984) en tribu-

naux unilingues compétents pour tout le territoire de BHV.

Le dédoublement du siège correspond au souhait des Francophones : ce n'est pas la scission que prévoyaient les propositions flamandes, c'est-à-dire des tribunaux francophones compétents dans les seules 19 communes et des tribunaux flamands compétents pour Hal-Vilvorde et les affaires flamandes à Bruxelles !

Le découpage des justices de paix et des tribunaux de police (dont la compétence s'étend au territoire de plusieurs justices de paix) n'est pas modifié, car il tenait déjà compte des régions linguistiques ; seul le tribunal de police de Bruxelles (19 communes) est dédoublé.

2. La scission du parquet et de l'auditorat du travail en un parquet de Bruxelles (19 communes) et un parquet de Hal-Vilvorde (35 communes), conformément à la revendication des Flamands, qui considèrent que la nature de la délinquance exige des politiques criminelles différentes...

3. La révision de loi sur l'emploi des langues en matière judiciaire, qui étend les droits linguistiques des justiciables dans BHV, mais aussi dans l'ensemble du pays.

Les défenseurs domiciliés dans les 19 communes bruxelloises et dans les six communes à facilités (les habitants de Biévène bénéficient de « facilités » en matière administrative, mais non judiciaire) peuvent obtenir le changement de langue, sauf s'il est contraire à la langue de la majorité des pièces pertinentes du dossier ou à la langue de la relation de travail. Un nouveau recours, autre que le recours en cassation, inusité en l'espèce vu son coût et sa lourdeur, est prévu en cas de contestation devant les tribunaux d'arrondissement F et N réunis, mais il s'apparente quelque peu à une loterie (comme le recours devant l'assemblée générale du Conseil d'État pour les communes à facilités de la périphérie!), puisque, dans cette juridiction paritaire, la voix du président, alternativement F ou N selon l'ordre d'inscription des affaires au rôle, est prépondérante en cas de partage.

Dans l'ensemble du pays, les parties peuvent de commun accord comparaître devant le tribunal de la langue de leur choix, ainsi que demander le changement de langue ou le renvoi à un tribunal de l'autre langue.

### Embuches et inconvenients

L'intéressant débat qui a suivi l'exposé a permis de pointer divers problèmes.

Le coût de la réforme comprend une première dépense d'infrastructure de 4 millions : il faut aménager la caserne de l'ancienne gendarmerie d'Asse pour y installer le parquet de Hal-Vilvorde. Ceci multipliera les déplacements de magistrats du parquet, d'avocats, de prévenus...

La réforme n'entrera en vigueur que lorsque les nouveaux cadres linguistiques transitoires seront pourvus à 90 % : or, on ne se bouscule pas pour postuler à Asse, qu'il s'agisse des magistrats flamands ou des substituts francophones bilingues détachés à raison de 20 % ; après l'appel aux volontaires, il faudra sans doute procéder à des désignations d'office...

Par ailleurs, aucun emploi existant ne sera supprimé : les places en surnombre disparaîtront progressivement, par non-remplacement des départs.

La fixation des cadres linguistiques définitifs est tributaire de la mesure de la charge de travail, problématique qui n'est pas propre à BHV, mais est une pierre d'achoppement pour l'amélioration du fonctionnement du système judiciaire dans son ensemble.

Quoi qu'il en soit, les clés de répartition provisoires sont déjà contestées : 80F/20N en ce qui concerne les magistrats du siège, sauf au tribunal de commerce (60F/40N), dont un tiers de bilingues (connaissance fonctionnelle), parmi lesquels les chefs de corps (connaissance approfondie) ; 80F/20N au parquet de Bruxelles, dont un tiers de bilingues (connaissance fonction-

# POLITIQUE

nelle), un procureur F et un procureur adjoint N (connaissance approfondie); 80N/20F au parquet de HV, étant entendu qu'un tiers du cadre N, dont le procureur (connaissance approfondie) et tous les F sont bilingues. Ces substituts francophones sont détachés du parquet de Bruxelles, donc placés sous l'autorité hiérarchique du procureur de B et sous l'autorité fonctionnelle du procureur de HV. Le volume total de l'emploi au parquet est réparti entre Bruxelles et Hal-Vilvorde à raison de 80/20. Enfin, il ne faut pas oublier que ces règles doivent être appliquées non seulement aux magistrats, mais adaptées à l'ensemble du personnel des greffes et du parquet.

La réforme devrait en principe contribuer à réduire l'arriéré judiciaire du côté

francophone, mais une évolution en sens inverse est redoutée, à tort ou à raison, du côté flamand.

## Conclusion

La mise en œuvre de la réforme avant les élections législatives de mai 2014 est loin d'être entièrement acquise, compte tenu des difficultés à surmonter (notamment réaliser 90 % des désignations en temps utile) et de l'incertitude que font peser les recours en annulation de la loi devant la Cour constitutionnelle.

Or, rien ne dit que la majorité qui soutient la sixième réforme de l'État résistera au scrutin : le dernier sondage de *La Libre Belgique*/

RTBF, en février, qui confirme une tendance constante depuis mars 2011, indique que la N-VA recueille 39 % des intentions de vote en Flandre, soit autant que les trois partis traditionnels réunis, et l'ensemble des partis nationalistes (N-VA, Vlaams Belang et Lijst Dedecker), 48, 4 %...

J-F.G.  
3 mars 2013

(\*) *Ceux qui souhaiteraient approfondir leurs connaissances peuvent se référer aux actes de la journée d'études organisée par la Conférence du Jeune Barreau de Bruxelles le 15 novembre 2012: La réforme de l'arrondissement judiciaire de Bruxelles, Larcier, 110 pp., qui contient des contributions de Frédéric Gosselin, Benoît Dejemeppe, conseiller à la Cour de cassation (et ancien procureur du roi de Bruxelles), Henri Funck, auditeur du travail de Bruxelles et Jean-Marc Meilleur, substitut (et futur procureur du roi de Bruxelles).*

## LES BRÈVES DU WALLON VIGILANT

À la lecture de sa gazette, plus d'un Wallon aura avalé son café de travers devant la dernière pantalonnade du sieur Johan Sauwens, un ancien ministre de la Volksunie passé avec armes et bagages au CD&V. Ce turlupin appelle, en effet, les Flamands à ne plus rire... des Wallons. Rien de moins! Il constate que la Wallonie créée dorénavant plus d'emplois que la Flandre et que sa croissance économique y est, ces derniers temps, plus marquée qu'en Flandre.

Il est cependant difficile voire impossible de comprendre en quoi la situation antérieure prêtait à rire. En revanche, le rire se justifie pleinement quand un ministre flamand, malade de son nationalisme - lui, pour ne pas le citer - prend la décision de faire peindre les panneaux routiers... en jaune et noir pour de prétendues raisons de sécurité. Tout aussi risible, sa fréquentation d'un cercle d'anciens collabos où il s'exerçait à la chanson (des horst wessel lieden sans doute). Pris la main dans le sac, il prétendit tout ignorer de la nature de ses mauvaises fréquentations. Quand fut révélée son affiliation à ce cercle depuis plus de 25 ans, il dut démissionner du gouvernement flamand.



Le Wallon vigilant est toujours prompt à dénoncer les attaques flamandes contre la Wallonie. Dans certains cas, la Wallonie est parfois aussi victime d'elle-même et de sa mal gouvernance. La politisation,

par certains partis au pouvoir, des administrations régionales et communautaires est régulièrement dénoncée par le Gerfa. L'amateurisme dont ont fait preuve certains ministres régionaux en matière de certificats verts devrait coûter aux contribuables wallons la coquette somme de 2, 5 milliards d'euros d'ici 2027! Cet argent aurait quand même pu être utilisé plus utilement et notamment pour le redéploiement économique de cette région.

Dernière révélation, les dirigeants liégeois d'une mutuelle ont consacré près d'un million d'euros pour l'organisation à Namur d'une fête des solidarités devant un peu ressembler à la fête française de l'Huma; rock et propagande politique au programme. Les festivals de qualité, ce n'est pourtant pas cela qui manque en Wallonie: les Ardentes, Dour, Francfolies... Il y a quand même assez de misère en Wallonie pour éviter une telle gabegie. Les responsables de cette mutuelle feraient peut être mieux d'anticiper les effets de la régionalisation en cours de certaines matières sociales et de santé car le bain de sang social risque d'être proche!



Il s'est fallu de peu pour que le Wallon vigilant ne puisse plus écrire dans vos colonnes. Il est, en effet, presque tombé de sa chaise en entendant certains propos du chef de la diplomatie belge, le ministre Didier Reynders. Celui-ci a clairement évoqué la mise sur pied d'ambassades communes

aux pays... du Benelux afin d'optimiser notre réseau diplomatique dans les enveloppes budgétaires actuelles.

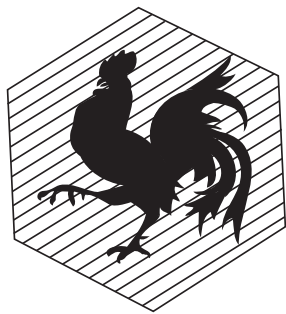
Le choix de l'alliance avec les Néerlandais est, selon le ministre, justifié par le fait que notre langue est commune à celle de nos voisins du nord. Pourquoi n'avoir pas alors choisi la France? Au moins, davantage de portes se seraient ouvertes à nos ressortissants. En plus, chaque fois que les Belges font affaire avec les Hollandais, ils sont de la revue. Il suffit de voir le prix payé par l'État belge pour délocaliser certains prisonniers outre-Moerdijk! Quelle mouche a donc bien pu piquer ce ministre? Peur de déplaire à Bart De Wever? Prélude à 2014? On peut craindre le pire!



L'affaire financière éblouissant le MOC flamand, l'ACW, aura déjà fait une première victime dans le chef du grand argentier fédéral, Steven Vanackere, un Bruxellois flamand relativement modéré au plan communautaire. Dans sa fonction de vice-premier ministre, il sera remplacé par Pieter De Crem qui sévit déjà comme ministre de la défense nationale. Ce flamingant radical agit ouvertement et sans complexe aucun à la flamandisation de la tête de l'armée.

Le Wallon vigilant ne peut que demander aux membres du gouvernement papillon de l'imiter car avec un tel vice-premier ministre, il faudra se montrer... doublement vigilant!

*Le Wallon vigilant*



## L'État Wallonie-Bruxelles d'Olivier Maingain : une proposition majeure

Dans *Le Soir* du 21 février 2013, le président des FDF, Olivier Maingain, fait une proposition d'intérêt majeur : il considère que la Belgique doit être structurée en deux États fédérés, la Flandre et l'État Wallonie-Bruxelles ; dans ce dernier, les deux entités constituantes seraient largement autonomes et coopéreraient lorsqu'elles y auraient intérêt.

Les réunificationnistes que nous sommes ne peuvent qu'applaudir à cette proposition. Si elle devait aboutir, elle aurait pour vertu immédiate que Bruxelles serait débarrassée de toute forme de tutelle de la Flandre.

Force est toutefois de parler au

conditionnel : la cécité dont ont fait preuve jusqu'ici les responsables politiques francophones et leur combativité plus qu'émoussée ne permettent pas de nourrir la moindre illusion : cette proposition n'a aucune chance de se concrétiser un jour dans le cadre belge. Car qui peut imaginer que la Flandre acceptera que Bruxelles, qu'elle convoite avec tant d'appétit, s'affranchisse de son ombre tutélaire ?

Incidentement, ces visées de la Flandre, et pas seulement de la N-VA, sur Bruxelles ne manquent pas de paradoxe. Une Flandre indépendante ayant annexé Bruxelles compterait quelque 7 millions d'habitants, dont un million de fran-

cophones, soit 15 % de sa population. Pour un pays recherchant l'homogénéité linguistique, voilà qui constituerait un fameux cailou dans la chaussure. Mais le nationalisme flamand, comme tous les nationalismes, comporte une bonne part de romantisme, et le romantisme n'est par définition pas rationnel...

Plus fondamentalement, **cette structure**, même si elle reste dans les limbes, **préfigure l'État Wallonie-Bruxelles qui verra nécessairement le jour**, qu'on le veuille ou non, **lorsque la Belgique aura cessé d'exister**. Nous espérons évidemment que ce « Wallobrux » sera aussi éphémère que possible.

Il n'en demeure pas moins que, selon toute vraisemblance, c'est cet État qui sera appelé à négocier les termes de la réunion de nos deux régions à la France. Dans cette optique, le terme « État » utilisé par Olivier Maingain revêt une importance toute particulière.

Charles Michel a dit de son ancien coéquipier qu'il est un extrémiste et un séparatiste. Traiter Olivier Maingain d'extrémiste est ridicule. Quant à « séparatiste », ce qui est un gros mot dans la bouche du président du MR est un compliment pour nous.

Puisse-t-il donc avoir raison !

Jean-Paul Roos

## Le dilemme de Kris Peeters

(extrait du site électronique de l'Alliance Wallonie-France : <http://alliancewalloniefrance.wordpress.com/>)

Quoi qu'il arrive, Elio Di Rupo aura accompli un authentique exploit : devenir Premier ministre. Il aura dû, pour cela, consentir à une 6<sup>e</sup> réforme de l'État réclamée à cor et à cri par la Flandre. Après les élections de 2014, ses chances de rester au pouvoir sont minces. Ou bien la N-VA se maintient à son niveau actuel et devient incontournable, ou bien Gwendolyn Rutten est touchée par la grâce et ramène le parti de Guy Verhofstadt au cœur du jeu politique en Flandre, ou bien le CD&V, fort de son ancrage dans la société flamande, redresse la tête et récupère la fonction de Premier ministre à laquelle il s'est habitué.

Il serait quand même étonnant que la famille libérale arrive en tête au soir des prochaines élections. Reste le CD&V, descendu à 14,1 % des intentions de vote en Flandre au vu du récent baromètre politique RTBF/La Libre.

Parti de pouvoir, le CD&V ne sait plus comment exister. Se ranger derrière Elio Di Rupo ne fut pas une décision facile à prendre. Il faut l'assumer. Reconstituer le cartel avec la N-VA, quand le parti de Bart De

Wever convainc près de trois fois plus d'électeurs flamands que le CD&V lui-même, c'est accepter de rester dans son ombre. Alors, pour se démarquer de la N-VA, le CD&V veut la jouer « responsable » : aucune intention de paralyser la Belgique après les élections de 2014, priorité à la mise en œuvre de la 6<sup>e</sup> réforme de l'État, dont les acquis substantiels ne doivent rien à la N-VA.

Dans ce repositionnement, Kris Peeters doit peser de tout son poids. Figure populaire, issu d'une organisation patronale flamande, avec une aspiration à l'autonomie de la Flandre qui le rend proche de la N-VA, il est présenté comme un super-candidat au poste de Premier ministre. On imaginait qu'il pourrait s'entendre avec la N-VA pour rester à la tête du gouvernement flamand après les élections de 2014, mais il semble avoir choisi de s'engager avec le CD&V dans ce qui ressemble à une « opération survie ».

En attendant, même si la stratégie du CD&V le pousse à miser sur une Belgique flamande plutôt que sur une Flandre indépen-

dante, Kris Peeters n'entend pas décevoir ses partisans. Il se comporte encore et toujours comme un champion du confédéralisme. Pour s'en convaincre, il suffisait de lire *Le Soir* du jeudi 28 février 2013. On pouvait y lire l'information suivante dans un billet d'humeur de Michelle Lamensch :

*« Kris Peeters envisagerait une mission commerciale commune avec son homologue catalan... Dans un pays, précise-t-il avec des accents diplomatiques, où la présence commune de la Flandre et de la Catalogne a du sens. Les deux Régions souhaitent se présenter ensemble car elles sont les moteurs économiques de leur pays ». Peeters se pousse alors d'un cran lorsqu'il annonce son intention de partir en mission commerciale en Afrique du Sud... avec le Premier ministre néerlandais, Mark Rutte.*

*« Ces manœuvres de politique extérieure ont énervé Didier Reynders, qui rappelle à Kris Peeters qu'il doit se limiter à des contacts économiques et lui laisser les visites politiques.*

*« Loin de faire baisser la pression, ce dernier lui rétorque que la Flandre*

*a également des compétences politiques. Il est beau notre 'fédéralisme de coopération'... »*

Georges Régibeau

### In memoriam Jacques Hoyaux

J'ai une pensée émue pour Jacques Hoyaux, qui vient de nous quitter. Il m'avait cédé, en 1969, la direction du journal de Wallonie libre, happé par une carrière politique qui allait en faire un ministre remarqué de l'Éducation nationale. Mais jamais il ne mit notre drapeau en poche. Et lorsque sonna pour lui l'heure de la retraite, il alla savourer en Bourgogne les charmes d'une France qu'il adorait. J'écris en pensée sur sa tombe une épitaphe qui lui ferait plaisir : ici repose un Wallon, un Français.

J.R.

## SNCB : encore un échec du fédéralisme

Dans La Libre Belgique du 23 janvier 2013, Paul-Henry Gendebien, président fondateur du Rassemblement Wallonie-France (RWF), tire les leçons du plan d'investissement de la SNCB.

Plus personne ne le conteste : le rail wallon connaît un retard historique. La plupart des commentateurs n'osent pas s'interroger sur le pourquoi de cette situation, craignant de devoir constater que le fédéralisme ne fonctionne pas, rompant ainsi avec la pensée belgiciste correcte. (...)

Les députés wallons ont raison de se fâcher en découvrant – tardivement – que le plan d'investissement de la SNCB roule la Wallonie dans la farine. Mais oseront-ils remettre en question le « modèle » belge? (...)

Depuis des décennies, la classe politique wallonne a accepté le sous-équipement récurrent du rail wallon. «*Lâchons du lest à la Flandre*», disait-on, «*nous obtenons en retour l'apaisement communautaire*». On a donc lâché du lest et de surcroît on a dit merci ! C'est ainsi que la Wallonie a été rationnée, comme en temps de guerre, en se laissant imposer une clé de répartition léonine pour les investissements de la SNCB, à savoir 60 % pour la Flandre (dont le territoire est plat et exigu) et 40 % pour la Wallonie, plus vaste et surtout plus accidentée, ce qui implique des coûts plus élevés et donc des budgets supérieurs. Dans le même temps, la Wallonie abandonnait l'essentiel de

la direction des chemins de fer «belges» aux partis flamands, en échange de quelques «fromages» de second rang – mais plantureusement rémunérés – concédés à des nomenklaturistes wallons principalement issus du PS et du MR. (...)

Le plan d'investissement 2013-2025 de la SNCB est désastreux pour la Wallonie. Il ne retient, comme prioritaires, que trois projets wallons sur trente-cinq ! Et les milliards attendus ne seront pas au rendez-vous. Le RER, censé relier le Brabant wallon à Bruxelles, se réalisera peut-être, mais aux calendes grecques. La modernisation de l'axe Bruxelles-Namur-Luxembourg prendra dix ans de retard. Des lignes vitales pour les populations et les activités locales seront hypocritement asphyxiées afin de pouvoir être plus aisément fermées dans un deuxième temps (c'est le cas de la ligne Liège-Gouvy-Luxembourg).

Il sera trop tard pour inverser la vapeur ultérieurement, même si un hypothétique État Wallonie-Bruxelles indépendant, mais totalement désargenté, devait prendre le relais : il ne lui resterait qu'à privatiser les derniers kilomètres de voies ferrées qui auraient survécu.

Quant à l'État fédéral belge, il ne fera plus rien de significatif. Il n'en a pas la moindre volonté. Ce n'est pas Bart De Wever qui refuse de donner un coup de pouce à la Wallonie. C'est Paul Magnette en personne qui s'en est chargé : l'ex-ministre des chemins de fer vient en effet de déclarer à la télévision le 16 janvier 2013 que la clé de répartition «60-40» est parfaitement avantageuse pour la Wallonie ! Franchissant ainsi un pas décisif dans l'abaissement et dans la complaisance à l'égard de la Flandre, le nouveau chef du PS a bel et bien poignardé M. Demotte dans le dos, alors même que le Parlement de Namur veut renégocier le plan d'investissement de la SNCB.

Ce scénario lamentable est révélateur de l'état de dépendance de la Wallonie : l'appareil partisan qui contrôle la Région s'est obligé à faire profil bas devant le système belgo-flamand qui lui accorde, en échange, sa protection, une protection qui lui garantit – pour un temps encore – les moyens tout juste suffisants pour se maintenir au pouvoir et en percevoir la rente y afférente.

Ce qui se passe à la SNCB se reproduit ailleurs, à la Poste, à l'aéroport de Zaventem, à Belgacom, dans la haute administration, à

l'armée, à la police fédérale, dans la diplomatie (où le néo-orangiste Reynders veut raviver le Benelux via des ambassades communes avec les Pays-Bas).

Trente ans de fédéralisme ont rendu les Francophones encore plus minoritaires au sein de l'État belge. Leur faiblesse volontaire est en cause, tout autant que la force affirmée des Flamands. Pour ce qui est de la bataille du rail, on verra en fin de parcours qu'elle s'achèvera par une cruelle défaite de la Wallonie.

Ainsi le fédéralisme à la belge est-il devenu une nuisance pour les intérêts wallons et bien entendu bruxellois. La Flandre n'a nullement renoncé à régionaliser la SNCB. Pour les chemins de fer wallons, la solution n'est plus dans un vain appel à la charité flamande ou à la justice distributive fédérale, elle réside seulement dans une scission de la SNCB, accompagnée de l'intégration du réseau wallo-bruxellois dans la SNCF, autrement plus performante. On en reparlera sûrement dans quelques années, mais ne sera-t-il pas alors trop tard pour réparer les dégâts commis entre-temps ?

## La N-VA et le Vlaams Belang obtiendraient la majorité absolue

(extrait du site électronique de l'Alliance Wallonie-France : <http://alliancewalloniefrance.wordpress.com/>)

Le 28 février 2013, une importante analyse de Christian Behrendt a été mise en ligne sur le site du journal *Le Soir*. Elle signale que la N-VA et le Vlaams Belang obtiendraient la majorité absolue dans leur groupe linguistique à la Chambre si les résultats du dernier baromètre politique RTBF/La Libre étaient confirmés dans les urnes en 2014. Le mécanisme d'attribution des sièges étant ce qu'il est, la N-VA, crédi-

tée de 39 % d'intentions de vote en Flandre, obtiendrait 39 sièges sur les 87 du groupe linguistique néerlandais de la Chambre (soit 44 %) et le Vlaams Belang, redescendu à 6, 8 % d'intentions de vote en Flandre, obtiendrait malgré tout 5 sièges. Or, 39 + 5, cela donne 44 sièges sur 87.

Rappelons que Christian Behrendt est professeur de droit constitutionnel à l'université de

Liège. Son texte se termine par cette phrase : «*Dans un État démocratique comme le nôtre, le fait d'informer le public à temps, avec toute la sobriété qui sied et chiffres à l'appui, est à mon sens l'un des rôles les plus importants d'un universitaire.*»

Supplément à  
"4 millions 7"  
Mars 2013

Éditeur responsable :  
Jean-Paul ROOS  
rue Middelbourg 65,  
1170 Bruxelles

Comité de rédaction :  
Cédric Chopin, François Detif,  
Paul Durieux, Jean-François Goosse,  
Jacques Lenain, Jean-Paul Roos

Les articles publiés n'engagent que leurs auteurs. Ceux-ci sont laissés libres d'appliquer ou pas les rectifications orthographiques approuvées par l'Académie française et publiées au Journal officiel de la République française en 1990.

## De Jules Gheude à David Coppi

(extrait du site électronique de l'Alliance Wallonie-France : <http://alliancewalloniefrance.wordpress.com/>)

Jules Gheude a réagi à un billet du journaliste du Soir David Coppi, qui avait profité de l'annonce du retrait de Benoît XVI pour se moquer d'un autre « pape » et d'une autre « foi ». À travers Paul-Henry Gendebien, c'est le projet d'union de la Wallonie à la France qui était visé.

Cher David Coppi,

J'ai pris connaissance de votre billet d'humeur, intitulé « *Le pape du rattachisme toujours en force* », paru dans *Le Soir* du 12 février 2013.

Je ne comprends vraiment pas cette attitude qui consiste à toujours appréhender systématiquement le combat réunio-niste avec une pointe d'humour sarcastique.

François Perin, dont la qualité d'analyse et la crédibilité n'ont, il me semble, jamais été contestées, n'a-t-il pas été le premier à annoncer que le Royaume de Belgique ne parviendrait pas à survivre à la mouvance nationaliste flamande ? Rappelez-vous sa démission spectaculaire de la fonction sénatoriale, le 26 mars 1980.

Trente et un ans plus tard, vous êtes allé l'interviewer à Saint-Idesbalde, et les propos qu'il vous a tenus étaient loin de baigner dans l'ambiguïté. L'option réunio-

niste était clairement suggérée comme seule solution d'avenir pour la Wallonie en cas de disparition de la Belgique, inéluctable à ses yeux.

Tout cela peut-il prêter à sourire, lorsque l'on voit comment la Flandre évolue depuis le vote, en 1999, par une large majorité de son Parlement, de ces fameuses résolutions qui s'inscrivent clairement dans un schéma confédéraliste, dont il serait naïf de croire qu'il ne débouchera pas un jour sur la scission pure et simple de ce non-pays ?

Il y a quelques années, dans *Vers l'Avenir*, Paul Magnette, aujourd'hui président du PS, se disait étonné de voir la mouvance nationaliste s'affirmer avec autant de force : « *On croyait que tout cela n'était que du folklore.* »

Non, cher David Coppi, on n'était pas au carnaval d'Alost. Et les francophones les plus lucides – peu nombreux, hélas ! – savaient pertinemment que cette mouvance nationaliste ne se confiait pas à la seule N-VA de Bart

De Wever, mais qu'elle traversait aussi, de manière substantielle, des partis comme le CD&V et l'Open VLD.

Jules Destrée avait bien compris les choses, lorsqu'il écrivait, dans sa fameuse Lettre au Roi de 1912 : « *Le Flamand ne recule jamais. Il a la douce obstination têtue du fanatisme.* »

J'ai, comme vous le savez, bien connu Jean Gol. Lui aussi ne croyait plus à la survie de la Belgique. Lors d'une rencontre avec Paul-Henry Gendebien, à Paris, il s'était dit ulcéré par les avancées du nationalisme chez les libéraux flamands. Et, pour en avoir maintes fois discuté avec lui, je peux vous dire qu'il ne voyait de solution, pour les Wallons et les Bruxellois, que dans la France.

L'art, en politique, ne consiste pas à gérer la situation au jour le jour, mais bien à anticiper les choses et à faire en sorte de ne pas se retrouver le nez sur le poteau, contraints à devoir improviser dans l'urgence.

Le constitutionnaliste de l'université de Liège, Christian Behrendt, m'a félicité d'avoir entrepris, dès 2007, cette initiative des « États généraux de Wallonie », destinée

à préparer les esprits wallons à l'après-Belgique. Comme il est insensé que les responsables politiques l'aient snobée !

Quant à feu Xavier Mabilie, homme d'une grande sagesse, n'écrivait-il pas, dans sa préface à mon livre *L'incurable mal belge sous la scalpel de François Perin*, en 2007 : « *Au cas où s'accomplirait l'hypothèse de la scission de l'État (hypothèse dont je dis depuis longtemps qu'il ne faut en aucun cas l'exclure)...* » ?

Vous n'ignorez pas le rôle important que le Français Jacques Lenain, haut fonctionnaire français aujourd'hui retraité, a joué dans notre réflexion « post-belge », en développant, d'une manière très fouillée, sa thèse de l'union-intégration à la France de la Wallonie et de Bruxelles, avec statuts particuliers pour les deux entités. Il y a quelques jours, il m'écrivait : « *La gauche wallonne va dans le mur. Il lui faudra ce choc pour trouver ensuite le chemin de Paris.* »

François Perin m'a dit qu'il copierait cette phrase.

Retenez-la bien. Nous aurons l'occasion d'en reparler.

Bien cordialement,

Jules Gheude

## Nouvelles de nos associations

### Alliance France-Wallonie-Bruxelles (A.F.W.B.)

La samedi 2 février 2013, une délégation de l'Alliance Wallonie-France (A.W.F.) et de l'Alliance Bruxelles-France (A.B.F.) a rencontré nos amis français à Lille. La création de l'Alliance France-Wallonie-Bruxelles (A.F.W.B.) a été décidée : les trois associations (A.W.F., A.B.F. et A.F.W.B.) œuvreront en étroite coordination à la cause de la réunion de la Wallonie et de Bruxelles à la France. L'A.F.W.B. constituera le pilier irrédentiste français, que nos lecteurs résidant en France sont invités à rejoindre (contact : [www.belgique-francaise.fr](http://www.belgique-francaise.fr), ou à l'adresse électronique suivante : [cedricchopin@wanadoo.fr](mailto:cedricchopin@wanadoo.fr)).

Par ailleurs, l'A.W.F. et l'A.F.W.B. proposeront à leurs membres l'abonnement à *4Millions7*, la revue de la Ligue wallonne de la Région de Bruxelles, qui contient le supplément bimestriel *France-Wallonie-Bruxelles*. Le comité de rédaction de cette revue sera élargi à l'A.W.F. et à l'A.F.W.B.

### Alliance Bruxelles-France (A.B.F.)

Le site électronique [www.alliancebruxellesfrance.be](http://www.alliancebruxellesfrance.be) est accessible, même si, à l'heure où nous écrivons ces lignes, il n'est pas encore référencé par les moteurs de recherche. Toutes informations et réflexions susceptibles de l'alimenter sont les bienvenues. Les textes sont à adresser à Jean-Paul Roos ([jproos04@yahoo.fr](mailto:jproos04@yahoo.fr)), qui transmettra.

Les amis de l'A.B.F. sont invités à verser leur cotisation sur le compte BE 42 0016 9290 7654. Les montants sont fixés à 10 €, 20 € (comprenant l'abonnement au mensuel *4Millions7*, dont le prix sera rétrocédé à la Ligue wallonne) ou plus de 20 € (membres donateurs).

La prochaine assemblée générale se tiendra le jeudi 18 avril à 19 h au Ciccio Bello, place Wiener à Boitsfort. À l'ordre du jour : contenu du site, propositions d'activités, bureau provisoire, statuts.

## La nature des poisons. Belgitude = servitude

Reprenons les choses à leur principe. Les Flamands sont majoritaires dans le royaume. Ils votent presque majoritairement pour des partis séparatistes ou confédéralistes et, parmi les autres, beaucoup n'en pensent pas moins. En attendant d'exprimer la dernière goutte du citron wallon, ils occupent la quasi-totalité des postes de pouvoir et de commandement. Là où la loi les gêne, comme dans la périphérie bruxelloise, ils la contournent ou l'aménagent à coups de circulaires ministérielles. Dans le partage des investissements publics, ils ne respectent même plus la loi du 60/40. Tout cela ne suscite que faibles gémissements des particules francophones, qui prétendent se préparer pour la grande bataille de 2014 – version moderne des « replis sur des positions préparées à l'avance » de la drôle de guerre 1939-1940. Et de chantonner entre-temps les grotesques refrains sur la solidarité belge, sur l'horreur du nationalisme ou sur la monarchie salvatrice, dont le bon peuple commence enfin à voir la nudité.

En fait de stratégie pour 2014, ils n'en ont qu'une, et c'est toujours la même : la ligne Maginot du statu quo. C'est la troisième ou quatrième ligne de l'espèce. Les précédentes ont été enfoncées. Chaque fois, Wallons et Bruxellois ont dû céder quelque chose, parfois beaucoup, et c'est logique : POUR GARDER LA BELGIQUE, IL FAUT CONTEN-TER LES FLAMANDS. Seul le génie de Spitaels avait su, lors de l'instauration du fédéralisme, obtenir un partage équitable de la pâtée. Mais il voyait mieux que personne le rétrécissement de l'espace de manœuvre qu'il avait utilisé et il avait en tête pour nous un avenir non belge. Après lui, il n'y eut pour notre peuple que reculades et soumissions de nos dirigeants, figés dans la myopie et la surdité, quand ils ne trempent pas dans la veulerie. Et cela empire ! Dans l'espoir de rallier les « bons » Flamands, ils font une fixette compulsive sur la N-VA. Mais

elle les fera taire, le moment venu, en leur vendant à haut prix et pour quelque temps un reste de Belgique. Déjà, d'ailleurs, certains bonzes du MR se découvrent des affinités avec elle. Vous parliez d'un front francophone ?

Il n'y a pas que la sape flamande pour miner leur ligne Maginot. Ils y vont de la pioche eux-mêmes (oh ! à petit bruit) ; c'est ce qu'ils appellent être proactif. Tenez, chacun sait que le sort de Bruxelles sera le gros enjeu de 2014. Eh bien, à peine devenue présidente de la fédération socialiste de la ville, M<sup>me</sup> Onkelinx déclarait « qu'il faut s'ouvrir davantage aux Flamands de Bruxelles » (7 % de la population !). Encore un effort et M. De Wever ou ses pareils n'auront même plus à demander.

Un mieux par un changement à la tête de nos partis ? On ne voit pour l'instant que gérontes qui se perpétuent et clones qui se répliquent. Trois points de suspension pour M. Magnette, devenu président intérimaire du PS. Plus énergique que M. Giet – c'était facile –, plus intelligent et plus cultivé que M. Di Rupo, il a le profil d'un homme prêt à tuer son père politique. Il ne bronchera pas avant les élections de 2014, mais le revers probable de son parti lui mettra une carte en main.

### Dans la nuit du néo-libéralisme, emportés sans retour...

Outre un harcèlement linguistique de tous les instants, un des grands effets de la domination flamande est de nous astreindre à une politique économique et financière estampillée au coin du néo-libéralisme. À s'en tenir aux discours, cela devrait jeter dans l'indignation les sociaux-démocrates et les chrétiens-démocrates du sud, mais ils sont tellement zombifiés par leur europhilie qu'ils battent en retraite là-dessus comme sur le reste, et ce ne sont pas les libéraux-sociaux qui vont

les retenir. Cette idéologie est dévastatrice pour la Wallonie, plus dépendante de son marché extérieur que la Flandre et qui, en dehors de toute considération doctrinale, a un besoin vital d'initiative publique.

Il faut bien comprendre que le projet européen a complètement changé de nature depuis l'Acte unique de 1986. Il vise maintenant, et c'est pratiquement fait, à nous insérer dans une mondialisation qui sème partout la financiarisation de l'économie, avec son cortège de ruines et de chômage. Les États-Unis, la Chine, le Japon et autres tigres asiatiques, qui ne sont pas si obtus, abritent leurs marchés les plus vulnérables ou les plus stratégiques derrière des barrières réglementaires (tout en prêchant le libre-échange), ils manipulent leur monnaie et soutiennent leur croissance en l'irriguant par un flot de liquidités. Tout ce que refuse de faire « l'Europe », imbue d'orthodoxie budgétaire et criminellement demandeuse d'austérité.

Alors, la croissance (encore devrait-on la définir) ? Eh bien, l'austérité l'anémie ou la tue. Et comme on impose celle-ci à tous les pays de l'Union européenne, ses méfaits s'amplifient puisque l'on diminue le pouvoir d'achat de nos principaux clients. Même l'Allemagne accuse le coup ; Mme Merkel a du souci à se faire pour septembre. Bien entendu, la couverture sociale s'effiloche : elle nuit, nous dit-on, à la flexibilité, le maître-mot des néo-libéraux. Et plus il y a de flexibilité, plus il y a de licenciements, et plus il y a de transferts d'entreprises et de savoir-faire vers d'autres lieux.

Est-ce la peine d'ajouter que la distinction entre le public et le privé, sur laquelle reposait notre organisation sociétale, est en voie d'effacement ? Sous couvert d'autonomie financière des établissements, on propage l'enseignement public est à peu près synonyme de parasitaire – sauf

quand les banques sont en mal de renflouement. Naturellement, enfin, la culture (et le français au premier rang) est atteinte dans ses fondements et ses subtilités. La pluralité des langues est perçue comme une entrave au marché mondial. Tout au basic American, ce sera plus simple pour parvenir en décembre !

L'explosion du système italien est un avertissement aux princes de l'unique pensée. Les vainqueurs sont des bouffons ? Oui, mais quand les princes divaguent, il est salubre qu'un brin de raison sorte de la bouche des bouffons.

Arcelor, Caterpillar. Encore des milliers d'emplois perdus en Wallonie, et ce n'est pas fini. Quand allons-nous changer d'approche économique ?

### Antidotes

Au fil de la crise, j'ai sévèrement jugé les économistes, et je ne m'en dédis pas. Les dernières diatribes du gouverneur de la Banque nationale contre l'index n'ont rien qui m'amène à résipiscence. Mais il y a des exceptions, et elles se font plus nombreuses à mesure que s'éclaire l'absurdité des médications bureaucratiques.

Je voudrais aujourd'hui, chers lecteurs, vous recommander le dernier livre hautement tonique de Paul Jorion : *Misère de la pensée économique* (Fayard, 2013). Il joint à ses connaissances économiques et à son expérience financière (dans une société américaine, s'il vous plaît !) une formation d'anthropologie et de sociologie qui lui ouvre d'autres fenêtres de tir sur la pensée unique.

Il nous montre les ravages du casino spéculatif, où des ordinateurs, servis par des « traders » hypnotisés et par des banquiers en état d'ébriété doctrinaire, ont remplacé les hommes. Il vous expliquera, en termes limpides, comment la crise a éclaté et pourquoi ses causes sont toujours en place, comme des mines prêtes à sauter. Il renverse les axiomes de la pseudo-science économique, qui n'est pas

une science (M. Magnette l'a reconnu lui aussi), mais toujours l'habillage d'une idéologie. Et si vous mesurez la minceur des réformes apportées par le gouvernement Di Rupo au secteur bancaire, vous frémirez. « *On s'efforce en science* », écrit l'auteur, « *d'éliminer la part de subjectivité pour aller vers un idéal d'objectivité. Dans la 'science économique', à partir du XIX<sup>e</sup> siècle, on opère à l'inverse : on part de l'objectivité et on 're-subjectivise' l'approche.* »

Et prenez garde : « *La concentration de la richesse s'accompagne de la concentration parallèle du pouvoir.* » Voyez l'impuissance des gouvernements devant le sieur Mitral. Constatez l'emprise de la Commission européenne, machine à produire le néo-libéralisme, sur nos élus. J'ajouterai : Devinez l'emprise sur elle des cellules semi-occultes du capitalisme financier, du genre Trilatérale, Club de Bilderberg et autres Supérieurs inconnus. Tout le système tend à nous convaincre qu'il n'y a pas d'alternative, comme disait M<sup>me</sup> Thatcher, et comme le caquetent ses petits disciples. Mais il y en a, et elles sont nécessaires.

Le livre de Jorion mériterait une longue recension. Je n'en ai pas la place. La quintessence de sa conclusion pourrait être : Il faut rendre le pouvoir au peuple. Mais dit comme cela, ce serait simplet, quoique vrai. Je préfère dire qu'il faut reconstruire la puissance publique, plutôt que de nous placer (si mal) dans le laisser-faire mondial. Quoi de plus conforme au génie de la France ? Celle-ci finira, j'en suis convaincu, par lever l'étendard de la révolte contre un ordre qui la nie et qui l'abaisse.

D'ailleurs, il y a cette leçon de l'histoire : les grandes puissances sont les principaux agents du devenir humain. En refusant d'être celle des nations, comme le voulait de Gaulle, l'Europe du fric et de la marchandise n'en sera jamais un. Rejoignons la France : elle est nôtre aussi et elle nous attend.



# CULTURE & LITTÉRATURE

## NOS VILLES WALLONNES AU FIL DE LA PLUME DE MARCEL DARIMONT

Né à Verviers, élève d'Arsène Soreil à l'Athénée de Liège, Marcel Darimont vit à Jambes. Administrateur de la Maison de la Poésie de Namur depuis sa fondation, il a obtenu divers prix de poésie, notamment le prix Arthur Masson en 1996.

### LIÈGE

C'est la fille des flots de l'Ourthe et de la Meuse.  
Le val, large et profond, qui lui sert de berceau  
L'enserme entre ses flancs, d'une étreinte charmeuse,  
D'où se dressent clochers comme mâts de vaisseaux  
Tel un amant blotti tout contre sa compagne,  
Son cœur, amoureux d'eau, l'enlace de ses ponts ;  
Et ses artères vont courtiser la campagne.  
La flèche de Saint Paul prend mesure des monts.

C'est terre de musique et de littérature.  
Parmi tant de talents, comment faire le tri ?  
Maigret n'est point Français, mais enfant de Roture,  
Et l'archet de Vieuxtemps chante un air de Grétry.  
Son peuple est travailleur, subtil, joyeux, aimable,  
Rebelle à l'abusif, héroïque au danger,  
Défenseur du bon droit, au malheur secourable,  
Accueillant aux migrants, aimant à obliger.  
Charbon, cristal, acier ont fondé sa fortune.  
Mais les temps sont venus pour de nouveaux départs,  
Et l'Université décodant cieus et lunes  
Accroche ses espoirs au creux des vieux remparts.

### NAMUR

Sombre flèche de roc, le confluent se pointe  
Entre le flux des eaux se mariant là-bas.  
Albert, sur son cheval, parmi les fleurs adjointes,  
D'un regard de granit veille les lents ébats  
Des péniches qui vont porter leurs lourdes charges  
Vers l'étranger lointain, les bourgs industriels.  
Le clapotis des flots, au ronflement des barges,  
Mêle son chant léger aux sons laborieux.  
Par degrés le rocher s'élève de la plaine  
Vers le site imposant où fut le vieux château ;  
Et le vent frémissant lèche de son haleine  
Saint Gilles, le Grognon, Citadelle et Champeau.  
Les arbres font assaut à la colline fière :  
On dirait que Macduff veut assaillir Macbeth.  
C'est un peu Elseneur, ces murailles altières ;  
Après du noir donjon, ne verrait-on Hamlet ?  
C'est là que vient rêver qui cherche, romantique,

Un souvenir d'amour, d'histoire ou de beauté,  
Des combats de Louis, des vieux Aduatiques,  
Ou bien, plus simplement, contempler la Cité  
Qui s'étend, langoureuse, au pied de la colline,  
Emmêlant au présent les fastes du passé.  
Et, dans les vieux quartiers, la gent estudiantine  
S'en va vers le futur, joyeuse, à pas pressés.

### MONS

L'orbe des boulevards enserme la colline  
En rayons, les chemins vont du centre au pourtour.  
Veillant Sainte Waudru, le beffroi qui domine,  
Répond civilement aux cloches d'alentour.  
Voici la Trinité. Le Montois, cœur en fête,  
Veut pousser le Car d'Or, conjurant l'incident ;  
Puis Saint Georges s'en vient bravement tenir tête  
Au dragon furieux qui l'attaque, impudent.

Le commerce fleurit dans la cité tranquille ;  
La culture à l'envi dispense ses bienfaits.  
Un singe de granit, devant l'hôtel de ville,  
Pour prix d'une caresse exauce les souhaits.  
Les vieux murs, souvenir des luttes, des carnages,  
En montrent çà et là les douloureux effets.  
Et la route s'étend, à travers Borinage,  
Comme une main tendue à nos amis français.  
Au Grand Large, un voilier rêve aux mers océanes.



Le Prix littéraire Richelieu de la Francophonie est décerné depuis 2011 par le Richelieu International, seul club de service exclusivement francophone. D'un montant de 3000 €, il récompense une œuvre écrite directement en français par un auteur étranger. Le choix se fait, selon des critères de fond, de forme et d'apport à la Francophonie, par le vote de plus de cinquante clubs Richelieu à travers le monde.



Pour 2013, il est attribué à un auteur japonais  
**Akira MIZUBAYASHI**  
pour son roman  
« *Une langue venue d'ailleurs* »  
Éditions Gallimard,  
collection « L'un et l'autre »



« Je me considérerai comme mort quand je serai mort en français.  
Car je n'existerai plus alors en tant que ce que j'ai voulu être, par  
ma souveraine décision d'épouser la langue française. »

(Akira Mizubayashi)

Annoncé à l'occasion de la Semaine de la Francophonie (du 17 au 24 mars 2013), le Prix littéraire Richelieu de la Francophonie sera remis officiellement à Akira Mizubayashi au cours du Congrès européen du Richelieu International, le samedi 5 octobre 2013 à Bruxelles.

Pour plus d'information contacter :  
Marie-Noëlle Charuel-Hoffmann Téléphone : +33.6.08.64.14.18  
marie-noelle.hoffmann@wanadoo.fr

# CULTURE & LITTÉRATURE

## EN FRANÇAIS S'IL VOUS PLAÎT! PRÉSIDENTE IRLANDAISE DE L'UE : TOUT À L'ANGLAIS ?

L'Irlande avait choisi l'anglais comme seule langue pour sa conférence de presse à Dublin, lors du changement de présidence de l'Union européenne. Pour protester, Jean Quatremer, correspondant du quotidien Libération à Bruxelles, a décidé de ne pas y assister.

«[...] Comme je ne suis pas du genre à me laisser faire et que j'assume le ringardisme de considérer que le multilinguisme et le respect des cultures composant l'Union font partie des fondements de la construction communautaire, j'ai décliné l'invitation qui m'était faite de me rendre en Irlande, avec une grosse poignée de mes collègues de la presse écrite, pour inaugurer cette présidence irlandaise de l'UE. En effet, Dublin a refusé de fournir, comme cela s'est toujours pratiqué, la moindre interprétation dans ces langues en voie de disparition que sont l'allemand et le français, mais qui restent des langues de travail de l'Union, manifestement au grand étonnement du personnel politique irlandais. [...]

Autant dire que ce n'est pas l'Irlande qui reçoit en tant que telle (dans ce cas, elle serait parfaitement légitime à recevoir dans sa langue officielle qui n'est d'ailleurs pas l'anglais, simple langue d'usage, mais le gaélique), c'est la présidence de l'Union, ce qui lui impose des devoirs, au premier

rang desquels le respect du multilinguisme, au moins au niveau des langues de travail des institutions (allemand, anglais, français) ou de la salle de presse (anglais, français). Or, pour ce voyage de presse, l'Irlande a décidé de ne pas fournir d'interprétation. Ce sera donc menu unique : anglais pour tous. Dublin, qui s'est tant battu pour son identité culturelle et linguistique, au point de ressusciter une langue quasi-morte, part du principe que tous les journalistes doivent parler anglais.

J'ai protesté – et il semble que j'ai été le seul journaliste à le faire – et il m'a été répondu qu'il s'agissait d'une question de moyens, l'Irlande étant en crise. Mais alors, pourquoi inviter les médias ? À la louche, on peut estimer le coût de cette excursion médiatique entre 25.000 et 40.000 euros selon le nombre final de participants (entre 60 et 100, généralement), le tout entièrement à la charge du contribuable irlandais ! Le Financial Times, The Economist, Le Monde, Libération ou la FAZ ont les moyens de se payer un tel voyage et cela coûterait infiniment moins cher de rémunérer deux interprètes pour deux jours (surtout vu le taux de chômage local).

Mieux : à la suite de ma protestation, Dublin m'a proposé de me faire accompagner par un diplomate bilingue afin de

faciliter mon travail, ce que j'ai aussi refusé : il ne s'agit pas d'obtenir un quelconque passe-droit, mais d'une question de principe. Cette proposition montre bien d'ailleurs qu'il s'agit d'un choix délibéré de jouer l'anglais comme un fait accompli et non d'un problème de moyens, puisque Dublin était prêt à distraire de son travail un diplomate pour me complaire. [...]

On me dira qu'à l'impossible nul n'est tenu, mais que l'anglais est le minimum. Au nom de quoi ? Y a-t-il une décision européenne imposant l'anglais comme unique langue de communication des institutions communautaires ? Évidemment pas. Que les diplomates et les fonctionnaires se parlent entre eux en anglais, peu m'importe. Mais dès lors que l'on communique avec l'extérieur, le multilinguisme s'impose et les journalistes ne sont pas des fonctionnaires européens (enfin je crois) et n'ont pas à se plier aux us et coutumes des institutions. [...]

L'Europe ne peut se bâtir sur la domination d'une langue : ou alors, que l'on organise un débat politique dans chacun de nos pays, juste pour voir. L'interprétation est la langue de l'Europe et c'est l'un des fondements de sa légitimité. »

*Extrait du blog de Jean Quatremer  
20 décembre 2012*

## LA STIB ENCORE !

Hésitant à engager ma voiture sur la blancheur bruxelloise de ce mardi 12 mars, j'ai demandé au site internet de la STIB l'itinéraire le plus adéquat jusqu'au salon de coiffure où j'avais rendez-vous. Le logiciel qui permet la confection de ces itinéraires devait avoir pris froid lui aussi ou bien était-il surchargé mais seul un message exclusivement en anglais m'avertissait de l'impossibilité de répondre à ma demande. La STIB considère l'anglais comme une langue officielle de la région bruxelloise, on le savait !

M-CD

## La Fédération Wallonie-Bruxelles selon Brigitte Grouwels

Propos de la secrétaire d'État bruxelloise CD&V : « Il va de soi qu'une nation wallon-bruxelloise est inacceptable pour la Flandre. La création d'une union entre Bruxelles et la Wallonie est en contradiction flagrante avec la structure étatique actuelle, dans laquelle Bruxelles constitue le ciment de la Belgique. En réalité Maignette et Maingain font un plaidoyer séparatiste. Ils oublient ce que signifie le lien Bruxelles-Flandre pour Bruxelles. [...] L'origine de la présente discussion [ndlr : le débat sur l'avenir de la Fédération Wallonie-Bruxelles] est la peur des Bruxellois francophones de ne pouvoir s'en sortir seuls sans le soutien de la Wallonie. Et donc Maingain Et Cie ne trouvent rien de mieux à faire que de fusionner Bruxelles et la Wallonie. Il s'agit d'une proposition de désespoir, d'une tentative vouée à l'échec de la part d'une certaine francophonie bruxelloise pour maintenir la tête hors de l'eau ». (Propos rapportés par *La Libre Belgique* du 11 janvier 2013).

Chacun se souvient d'un slogan électoral de ladite secrétaire d'État sur les murs de Bruxelles : « Minder Frans, meer Brigitte » !

# CULTURE & LITTÉRATURE

## ANGLAISES, NOS POUBELLES ?

Diagnostic, organe du Gerfa (Groupe d'Étude et de Réforme de la Fonction administrative), dans son numéro de février 2013, enchaîne sur le divorce entre les sacs bleus et les sacs jaunes, orchestré par Bruxelles-Propreté à grand tapage publicitaire et évoqué dans notre livraison de janvier. Sous le titre « Bruxelles-Propreté incompréhensible dans toutes les langues », nous y trouvons un nouvel éclairage, bien intéressant.

« La dernière communication de Bruxelles-Propreté à propos du divorce entre les sacs jaunes (pour le papier) et les sacs bleus (pour les PVC et les emballages métalliques) a été diffusée dans les boîtes aux lettres des habitants de Bruxelles en français, en néerlandais... et en anglais. Notons que même la RTBF a été mise à contribution et a diffusé moult messages qui n'intéressaient en rien les 3, 7 millions de Wallons.

Il serait intéressant de connaître le coût de cette campagne publicitaire manifestement mal ciblée ! Quand on vise 1, 1 million de personnes, on n'adresse pas un message à 4, 7 millions d'individus ! Élémentaire sauf à Bruxelles-Propreté !

Rappelons une énième fois que l'anglais n'est pas une langue officielle ni de l'État belge, ni de la Région bruxelloise et qu'il n'y a donc aucune raison de l'utiliser. Les documents administratifs à destination des habitants de Bruxelles doivent être diffusés en français et en néerlandais.

Si le but de cette communication était qu'elle soit compréhensible, il fallait d'abord la rédiger clairement et correctement et ne pas en faire un rébus seulement accessible à ceux qui maîtrisent à la fois le langage administratif et les mots fléchés.

Par ailleurs, si on veut que cette communication soit comprise de tous, rien n'empêcherait de la diffuser également par extraits en arabe ou en turc ou en toute langue parlée à Bruxelles, alors que l'anglais n'a aucune présence effective, si ce n'est dans le quartier européen.

Ceci étant, la manœuvre est loin d'être innocente et s'inscrit dans une volonté d'imposer l'anglais comme troisième langue de Bruxelles tout en réduisant mécaniquement la place du français et le caractère francophone de Bruxelles.

Devant ces manœuvres sournoises et savamment orchestrées, les politiques francophones sont particulièrement anesthésiés et ne perçoivent guère l'enjeu qu'il y a de maintenir et de renforcer le caractère francophone de Bruxelles, sans aucun compromis. »

## TRI, MON CHER SOUCI !

Trieuse modèle, disent de moi mes proches. Force m'est de déceler dans l'expression un rien d'affectueuse moquerie, tant j'y mets, paraît-il, de zèle et d'intransigeance. Ce n'est pas parce qu'on n'appartient pas au parti vert qu'on n'a pas le souci de la planète ! Certains jours cependant, je ne peux m'empêcher de penser que, de même que trop d'impôt tue l'impôt, trop de tri tue le tri - joli ça, on dirait un chant d'oiseau. Se conformer aux exigences de Bruxelles-Propreté implique une vigilance et une disponibilité exemplaires, accompagnées en permanence d'un léger sentiment de culpabilité.

Les sacs ! Mes petits-enfants, vivant en Région wallonne, ne s'approchent jamais desdits sacs, canette ou berlingot à la main, sans un rien d'appréhension : le bleu ? le jaune ? le blanc ? Et les enveloppes ? À fenêtre, sans fenêtre ? Sac jaune ? Sac blanc ? Et les pots de yaourts et autres rapiers en plastique : toujours interdits au paradis des sacs bleus ?

Le calendrier de ramassage ! Champollion s'est-il trouvé plus perplexe devant la pierre de Rosette ?

Bouteilles ? Ne manquons pas l'expédition à la bulle la plus proche. Évitions soigneusement la promiscuité entre verre blanc et verre coloré ! Veillons à n'y pas mêler les débris d'un vase malencontreusement mais moins poétiquement brisé que celui de Sully Prudhomme !

Huiles de friture, déchets chimiques ? Cela se corse ! Notons bien le jour et l'heure du passage du camion 'Point vert' dans notre quartier, une heure par mois. Ne pas se laisser détourner ce jour-là par un coup de téléphone inattendu ou la visite d'un parent perdu de vue depuis des années.

Objets encombrants, déchets de construction ? Tentons l'aventure des déchetteries régionales, à condition bien sûr de posséder une voiture. On peut demander le passage du camion qui viendra vous débarrasser des indésirables à condition qu'ils soient déjà sur le trottoir. Pas facile, pour une personne seule et âgée, de coltiner un lave-linge ou un lave-vaisselle depuis un 3e étage sans ascenseur ! Certaines communes, plus gâtées en superficie, disposent d'une déchetterie, les autres pallient comme elles peuvent par une déchetterie itinérante, elle aussi difficilement accessible sans voiture.

La majorité des citoyens tentent loyalement ce parcours du combattant mais peut-on leur en vouloir d'être parfois assaillis par la tentation du « tout au bac » ? Un peu de simplification serait bienvenu.

*La trieuse vigilante (et fatiguée).*

### LE SAMEDI 12 OCTOBRE 2013

Célébration du centenaire de la Ligue wallonne de la Région de Bruxelles

À partir de 10 heures

Accueil au Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles  
Séance académique  
Réception

À 13 heures

Déjeuner du centenaire au restaurant De l'hôtel County House Square des héros à Uccle avec la participation du Triolet de Bruxelles

Bloquez la date. Tous les détails vous seront donnés en temps utile.

# COMMUNIQUÉS

## DÉCOUVERTE DU HAINAUT AVEC LE CLUB RICHELIEU

Le saviez-vous ? Le patrimoine architectural et culturel de la province de Hainaut est l'un des plus riches de notre Wallonie. Le club Richelieu de Bruxelles vous convie à lui consacrer un week-end entier au cours d'un voyage en car : un programme riche en découvertes dans une ambiance amicale.

Beloeil – le Bois du Cazier – Binche – l'abbaye d'Aulne –

Thuin – Mariemont – Mons et le château d'Havré

**Le week-end des  
20 et 21 avril 2013**

Renseignements :  
Jean-Luc ROBERT 02.734.46.16  
jeanluc.robert@telenet.be

Lucien Mahin, auteur en langue wallonne, a dédié ses livres à la Foire du Livre de Bruxelles le vendredi 8 mars 2013 au stand du livre luxembourgeois.

Cet auteur édite aussi un site Internet : <http://aberteke.walon.org/> ainsi qu'une chaîne wallonophone sur Youtube : <http://www.youtube.com/user/wlntv> et est très actif sur différents projets Wikipedia :

\* encyclopédie en wallon, développée par Pablo Sarachaga [http://wa.wikipedia.org/wiki/Mwaisse\\_p%C3%A5dje](http://wa.wikipedia.org/wiki/Mwaisse_p%C3%A5dje)

\* Wiccionaire (dictionnaire multilingue en wallon, développé par lui-même) [http://wa.wiktionary.org/wiki/Mwaisse\\_p%C3%A5dje](http://wa.wiktionary.org/wiki/Mwaisse_p%C3%A5dje)

\* Wikimedia (publication de photos pour l'ensemble du projet Wikipedia) <http://commons.wikimedia.org/wiki/User:Lucyin>

Drapeaux wallons à vendre « neufs et emballés ». Tissu de qualité : 150 cm x 90 cm.

Renseignements : 0495.22.96.44 [freddy-pieters@hotmail.be](mailto:freddy-pieters@hotmail.be)

Prix : 9 € + 2 € frais de port, à verser sur le compte 001-2722049-14

N'oublions pas qu'un drapeau wallon bien placé, bien mis en évidence, peut valoir 1000 discours, 1001 colloques!



Le Cercle royal borain organise le samedi 20 avril à 12 h 30 à la Maison Haute à Watermael-Boitsfort son grand banquet-spectacle de printemps, avec la participation du Triolet de Bruxelles.

Renseignements et inscriptions : Mme Léa Rossignol 02.673.25.07

Le cercle royal wallon de Watermael-Boitsfort organise le samedi 4 mai son excursion annuelle.  
Renseignements : M. René Gaspard 02.660.06.92

**Visitez notre site internet remis à jour  
[www.liguewallonnebruxelles.be](http://www.liguewallonnebruxelles.be)**

## MERCI POUR VOS CONTRIBUTIONS AU FONDS DE COMBAT

2<sup>e</sup> liste 2013, arrêtée au 12 mars.

R. Alewaeters, Uccle 8 € • Association culturelle francophone du grand Zaventem, 13 € • Y. Auquier, Waulsort 8 € • V. Ayguesparse, Forest 8 € • R. Bartholomé, Jette 8 € • H. Berger, Watermael-Boitsfort 3 € • P. Bossart, Somzée 3 € • J-P Buydens, Uccle 3 € • D. Colard, Thirimont 3 € • H. Colsoulle, Evere 8 € • Z. Davril, Woluwe-Saint-Lambert 3 € • M. Dechesne-Charles, Waterloo 8 € • F. Declaye, Liège 13 € • M. Delatte-Roisse, Anderlecht 8 € • H. Delory, Anderlecht 3 € • J. De Sutter, Montfort-sur-Argens (France) 8 € • J. Dielens, Auderghem 8 € • J. Dufrane, Woluwe-Saint-Pierre 12 € • E. Duvieusart, Woluwe-Saint-Pierre 8 € • M. Faucon, Ixelles 3 € • R. Ferrier, Hevillers 8 € • L. Fraiture, Watermael-Boitsfort 8 € • C. Gilon, Noduvez 5 € • A. Goosse, Hamme-Mille, 3 € • J-F Goosse, Uccle 8 € • J-P Hermans, Rixensart, 3 € • J-M Horemans, Forest 8 € • G. Latour, Ixelles 15 € • J. Lefort, Waterloo 13 € • A. Milhoux, Les Issambres (France) 8 € • V. Nancy, Boussoit 8 € • T. Petit, Tournai 6 € • F. Pieters, Marchienne-au-Pont 3 € • J. Pirlet, Grâce-Hollogne 3 € • J-P Roos, Watermael-Boitsfort 8 € • M. Vandeputte, Evere 8 € • E. Vanholen, Auderghem 8 €.

*"4 Millions 7" applique les rectifications orthographiques proposées par le Conseil supérieur de la langue française et approuvées par l'Académie française*

LA LIGUE WALLONNE DE LA RÉGION DE BRUXELLES ASBL  
NOTRE JOURNAL "4 Millions 7"  
Adhésion : 12 € par an, 20 € pour l'étranger (10 numéros) à verser au compte IBAN BE62145053903161 BIC GEBABEBB de *Ligue Wallonne* 1000 Bruxelles

Éditrice responsable : Marie-Claire Daloze-Williquet, présidente  
Avenue du Onze Novembre, 28, - Bte 2 - 1040 Bruxelles  
[mcdaloze@skynet.be](mailto:mcdaloze@skynet.be)  
ISSN 2033-740X  
Toute contribution au fonds de combat est bienvenue  
**Les articles signés n'engagent que leur auteur**